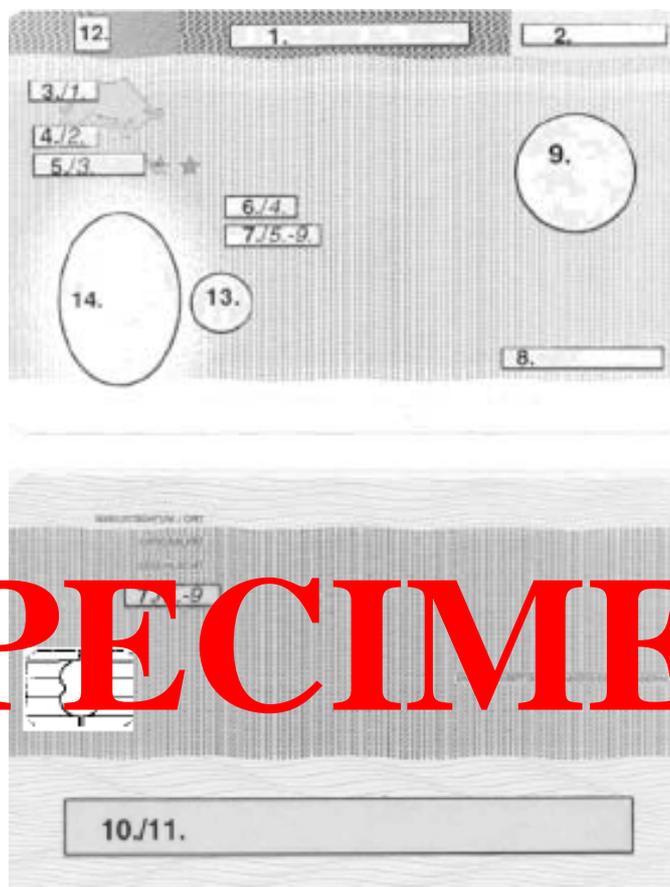


CERTIFICAT D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES ÉTRANGERS



Les informations visibles à l'œil nu sont :

1. Le titre du document : 'titre de séjour'.
2. Le numéro du document: B XXXXXXXX XX (p.ex. 1234567 89).
- 3.1. Nom et prénom(s).
- 4.2. Date de validité.
- 5.3. Lieu de la délivrance et date de début de validité.
- 6.4. Type de titre : A. Certificat d'inscription au registre des étrangers - Séjour temporaire ; B. Certificat d'inscription au registre des étrangers.
- 7.5-9 Rubriques d'informations supplémentaires: numéro d'identification du Registre national; date et lieu de naissance, nationalité, sexe, remarques particulières.
8. Signature du titulaire au recto, signature de l'autorité compétente au verso.
9. Emblème national de la Belgique.
- 10/11. La partie lisible par la machine.
13. La marque optique variable.
14. La photographie.